

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET** : Location de l'appartement communal situé dans le bâtiment de la mairie déléguée de Cormaranche

Séance du 24 avril 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit avril deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 19**

BEVOZ Sébastien, BERGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 8**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS  
CRETIER Humbert pouvoir à Monsieur Joël BERGEOT  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS  
MERMILLON Eliane pouvoir à Monsieur Nicole ROSIER  
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

BOYER Corinne  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean HRITANI est intéressé par la location de l'appartement communal situé dans le bâtiment de la mairie déléguée de Cormaranche, actuellement vacant.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,**

- **ACCEPTE de louer**, à compter du 1er mai 2024, à Monsieur Jean HRITANI, l'appartement communal sis dans le bâtiment de la mairie déléguée de Cormaranche, composé de trois pièces dont un séjour et 2 chambres, une cuisine, une salle de bains, un WC et une cave.
- **DECIDE** que Monsieur Jean HRITANI fera les travaux de remise en état de l'appartement loué sur son temps libre ainsi le loyer sera gratuit jusqu'au 31 août 2024, soit 4 mois de gratuité. Une somme de 2 000 € sera mise à sa disposition pour l'achat des matériaux auprès des entreprises Bret et Weldom.
- **FIXE le montant du loyer à 200 € par mois.**  
Le loyer sera payable d'avance mensuellement.  
La durée du bail sera de trois ans et pourra être reconduit pour 6 ans.
- **FIXE le montant des frais de chauffage mensuel à 100 € avec une régularisation en fin d'année et 200 € de caution.**
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

